



Contrat « Flash » d'Engagement Mutuel

Noix et dérivés

Lundi 25 Novembre 2024

Référent.e : Elisabeth

Ce contrat est organisé par l'AMAP « À la bonne Franckette » des Buers et est régi par les statuts et le règlement intérieur de l'Association. Le membre adhérent s'engage à respecter le présent contrat, les statuts et le Règlement Intérieur de « l'AMAP A la Bonne Franckette des Buers ».

A RENDRE AU PLUS TARD LUNDI 04 NOVEMBRE

Il est établi entre :

Le dénommé Producteur

Jérémy CHAFFANEL

EARL LE GRAND CHAMP

38840 St Lattier

Tél cave Noisel : 06 15 78 48 42

et le-la dénommé-e Adhérent-e

Mme/Mr/Melle :

Demeurant :

Tél :

Mail :

Engagement réciproque

Le producteur s'engage à fournir les noix BIO et produits dérivés (« BIO », grisés dans le tableau de commande) issus de son exploitation, ceux-ci étant transformés par son partenaire : la cave Noisel, basée à St Jean en Royans (Drôme). Il s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus et à proposer des solutions de compensation partielle en cas de pertes liées à des intempéries ou de force majeure.

L'adhérent-e s'engage à accepter les conséquences d'aléas climatiques ou autres pouvant avoir un impact sur la qualité ou la quantité de produits dans le panier.

Modalités de livraison

Les livraisons sont effectuées exclusivement au **Centre Social des Buers, 17 rue P.J Proudhon, les lundis soir de 18h30 à 19h30**. Toutefois en accord avec le Producteur, le Conseil d'Administration peut modifier exceptionnellement le lieu, le jour ou l'horaire de livraison.

En cas d'impossibilité pour le producteur d'assurer une livraison, le Conseil d'Administration et le référent producteur rechercheront, dans le respect des parties et de l'éthique de l'AMAP une solution compensatrice. En cas d'impossibilité pour le Membre Adhérent de respecter le calendrier et de venir récupérer sa commande, les membres chargés de la distribution disposeront des paniers restants conformément à l'article 3.3 du règlement intérieur. Aucun panier ne sera remboursé.

Rupture de contrat

Ce contrat peut être interrompu unilatéralement par l'Adhérent-e, si et seulement si, un remplaçant est trouvé immédiatement, de sorte que le Producteur ne soit pas pénalisé financièrement. Ce contrat peut être rompu bilatéralement à tout moment. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de statuer.

TABLEAU DE COMMANDE

Désignation	Taille	QTE	Prix TTC	DLUO	Total TTC
Apéritif Noisel (vin et noix)	37,50 cl		6,96	aucune	
	75 cl		11,13	aucune	
Noix Filet - BIO	1 Kg		5,97	12 mois	
	5 Kg		28,35	12 mois	
Barquette cerneaux de noix - BIO	120 g		2,23	6 mois	
Poudre de noix (Tourteau) - BIO	200 g		3,01	6 mois	
	1 Kg		11,29	6 mois	
Poudre de noix torréfiée - BIO	1 Kg		14,62	6 mois	
Noix broyées - BIO	1 Kg		12,59	12 mois	
	5 Kg		57,20	12 mois	
Brisures de noix- BIO	1 Kg		11,82	12 mois	
Cerneaux invalides et arlequins - BIO	1 Kg		16,78	12 mois	
Cerneaux entiers clairs - BIO	1 Kg		20,25	12 mois	
Huile de noix vierge traditionnelle - BIO	25 cl		7,59	18 mois	
	50 cl		13,73	18 mois	
	1 L		23,80	18 mois	
Chutney de noix vertes - BIO	130 g		2,50	2 ans	
	225 g		3,89	2 ans	
Moutarde aux noix	200 g		2,64	18 mois	
	120 g		1,73	18 mois	
Vinaigre de noix - BIO	25 cl		5,61	12 mois	
Tarti-Noisel aubergine - BIO	110 g		3,51	12 mois	
Tarti-Noisel tomates séchées - BIO	110 g		3,51	12 mois	
Tarti-Noisel tapenade - BIO	110 g		3,51	12 mois	
Tarti-Noisel tomates cerises Thym - BIO	110 g		3,51	12 mois	
Croquants apéritif "Bleu et noix"	100 g		2,35	5 mois	
	180 g		4,22	5 mois	
TOASTI-NOISEL - Tomates séchées	150 g		3,38	5 mois	
TOASTI-NOISEL - Bleu et Thym	150 g		3,38	5 mois	
TOASTI-NOISEL - Piment d'Espelette	150 g		3,38	5 mois	
TOASTI-NOISEL - Fève de Tonka - Gruyère	150 g		3,38	5 mois	
TOASTI-NOISEL - Chèvre	150 g		3,38	5 mois	
Noix aromatisées -sel Guacamole	50 g		1,07	5 mois	
	150 g		3,05	5 mois	
Noix aromatisées -sel Cumin	50 g		1,07	5 mois	
	150 g		3,05	5 mois	

Désignation	Taille	QTE	Prix TTC	DLUO	Total TTC
Noix aromatisées -sel Persillade	50 g		1,07	5 mois	
	150 g		3,05	5 mois	
Noix aromatisées -sel Herbes de Provence	50 g		1,07	5 mois	
	150 g		3,05	5 mois	
Noix aromatisées -sel Ras El Hanout	50 g		1,07	5 mois	
	150 g		3,05	5 mois	
Crème de noix Tradition - BIO	200 g		3,53	2 ans	
	130 g		2,57	2 ans	
Crème de noix Chocolat - BIO	200 g		3,53	2 ans	
	130 g		2,57	2 ans	
Crème de noix Orange - BIO	200 g		3,53	2 ans	
	130 g		2,57	2 ans	
Crème de noix Chataigne au beurre salé - BIO	200 g		3,53	2 ans	
	130 g		2,57	2 ans	
Crème de noix Chartreuse Verte	200 g		3,53	2 ans	
	130 g		2,57	2 ans	
Confiture de noix vertes - BIO	200 g		2,70	2 ans	
	130 g		1,93	2 ans	
Confiture Noix & Pêches - BIO	200 g		2,70	2 ans	
Confiture Noix & Abricot - BIO	200 g		2,70	18 mois	
Confiture Noix & Poire - BIO	200 g		2,70	18 mois	
Croquants aux noix	100 g		1,85	5 mois	
	180 g		3,33	5 mois	
Sablé aux noix	150 g		1,98	5 mois	
Cookiees aux noix	150 g		1,98	5 mois	
Tourtelette aux noix & caramel	75 g		1,83	9 mois	
Tourtes aux noix & caramel	600 g		7,63	9 mois	
Noix pralinées - BIO	100 g		3,74	5 mois	
	150 g		5,59	5 mois	
Pépites du Royans - BIO	100 g		3,47	4 mois	
Perles du Royans - BIO	100 g		3,47	4 mois	
<u>TOTAL COMMANDE</u>				€

Le règlement par chèque se fait à l'ordre de **CAVE NOISEL**

Ch N° banque : montant€

Date :

Signature
Le Producteur

Signature
L'Adhérent·e